

Atelier de marquage vélo Bicycode®

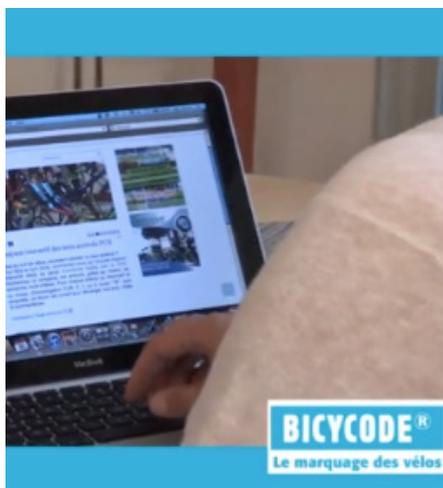


Descriptif de l'atelier :

Le marquage Bicycode® est un numéro unique gravé sur le cadre des vélos. Chaque vélo est ainsi référencé dans le fichier national consultable en ligne et sur un site internet dédié. Depuis sa mise en place, en 2004, plus de 150 000 vélos ont été marqués.

Sur les 500 000 vélos volés chaque année en France, 150 000 sont retrouvés. Seuls 2,5% sont restitués à leur propriétaire en raison d'un manque d'identification auquel le marquage Bicycode® palie. Au cours de l'atelier, un passeport vélo vous est délivré. Il vous permet d'enregistrer votre vélo sur le site internet et de justifier de la propriété de votre vélo en cas de litige ou de vol.

Les moyens de mobilité douce, comme les trottinettes électriques, par exemple, peuvent tout à fait être marqués.



Matériel nécessaires :

Vélo ou moyen de mobilité douce à marquer

Temps d'atelier :

5 minutes par vélo ou moyen de mobilité douce

Public :

Tout âge d'écosportifs

Thématiques abordées :

Réduction des déchets, prévention au vol, mobilité active

